



Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville

Province de Québec

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville

Date du scrutin 2021-11-07

Par cet avis public, Émilie Petitclerc, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
 - Poste de mairesse ou maire
 - Poste de conseillère ou conseiller 1
 - Poste de conseillère ou conseiller 2
 - Poste de conseillère ou conseiller 3
 - Poste de conseillère ou conseiller 4
 - Poste de conseillère ou conseiller 5
 - Poste de conseillère ou conseiller 6
2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection (ou de la secrétaire d'élection désignée pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

Du 17 septembre au 1^{er} octobre 2021

Horaire

Lundi	De 8h30 à 12h00	De 13h00 à 16h30
Mardi	De 8h30 à 12h00	De 13h00 à 16h30
Mercredi	De 8h30 à 12h00	De 13h00 à 16h30
Jeudi	De 8h30 à 12h00	De 13h00 à 16h30

Attention : le vendredi 1^{er} octobre 2021, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote situé au 406, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville (église St-Bernard), **entre 9 h 30 et 20 h**, aux dates suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- **domiciliés** qui sont incapables de se déplacer pour des raisons de santé et leur proche aidant domicilié à la même adresse;
- **domiciliés** de 70 ans et plus;
- **domiciliés ou non**, dont l'isolement est recommandé ou ordonné par les autorités de la Santé publique en raison de la pandémie de la COVID-19, c'est-à-dire qui :
 - sont de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - ont reçu un diagnostic de la COVID-19 et sont toujours considérés comme porteurs de la maladie;
 - présentent des symptômes de la COVID-19;
 - ont été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de la COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - sont en attente d'un résultat au test de la COVID-19.

Tous les électeurs admissibles au vote par correspondance doivent formuler leur demande par téléphone au 450-792-3190 poste 3 ou par écrit (dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca) à la présidente d'élection **au plus tard le 27 octobre 2021 à 16h30**.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Madame Sylvie Chaput.

6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection (ou joindre son secrétaire d'élection, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Mme Émilie Petitclerc, présidente d'élection
390, rue Principale
Saint-Bernard-de-Michaudville, Qc, J0H 1C0
Téléphone : 450-792-3190 poste 3

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,

Ce 2^e jour du mois de septembre 2021.


Émilie Petitclerc

Présidente d'élection